



Compte-rendu

**Conseil Communautaire
18 février 2013 - 20 heures 30
à Le Jardin**

L'an deux mille treize, le 18 février, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel PAILLASSOU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 38

Date de convocation : 11 février 2013

PRESENTS

Délégués titulaires : M. PAILLASSOU Michel, M. BERGEAL Gilles, M. BESSE Jean-Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, M. BOUYGES Daniel, M. CARTIER Philippe, M. CHASSAGNE Jean-Marie, M. CHAZALNOEL Jean-Louis, M. CORDERO Valentin, M. COUCHARRIERE Sylvain, M. COUTURON Paul-Bruno, M. DUBOIS Francis, M. DUBOIS Jean-Claude, M. ESTRADE Pierre, M. FAUGERAS Noël, M. FRIGNAC Michel, M. GONCALVES Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MAISON Yves, Mme MONEGER Nathalie, M. PINARDEL Marc, M. PEROT Yves, M. TAGUET Jean-Marie, M. TOURNEIX Bernard, Mme TOURNEIX Maryse, Melle VIALLEIX Corinne M. VIGOUROUX Daniel, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : M. DRUON Pascal, M. LAFON Jean-François, M. LE ROUX Michel, Mme TABAILLOUX Josette.

ABSENTS EXCUSES

M. CARAMINOT Georges, M. DOMINGO Sébastien, M. FAURE Jean-Louis, M. LE CORFEC Charley, M. RENOUE Denis, M. VERNAT Jacques.

ABSENTS

M. ARNAUD Christian, M. CASSIN Yves, M. BACHELLERIE Jean-Louis.

M. RENOUE Denis a donné procuration à M. ESTRADE Pierre.

1 – Affaires générales.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

Le compte rendu du Conseil Communautaire ne faisant l'objet d'aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

- **SIGNATURE DU REGISTRE DES DELIBERATIONS.**
- **MONSIEUR PHILIPPE CARTIER EST DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE.**
- **OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL - REMPLACEMENT DE STEPHANE MILGRAM**

Le Président informe le Conseil que, suite à la démission de Stéphane MILGRAM du Conseil Municipal de la commune du Jardin le 15 décembre dernier, Monsieur Gilles BERGEAL le remplacera comme conseiller communautaire titulaire et Monsieur Herbert MAST sera son suppléant.

Il convient également d'élire un nouveau délégué pour représenter la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme.

Gilles BERGEAL se porte candidat. Nathalie MONEGER informe le Conseil que Charley LE CORFEC, qui s'excuse de ne pouvoir être présent, se porte également candidat.

Le Président propose de donner la priorité au présent et donc d'élire Gilles BERGEAL comme délégué à l'Office de Tourisme Intercommunal.

Le Conseil, à l'unanimité, élit Gilles BERGEAL comme délégué à l'Office de Tourisme Intercommunal.

2 - Affaires financières.

- **RESTES A REALISER 2012 – BUDGET PRINCIPAL.**

Francis DUBOIS présente les restes à réaliser 2012 :

OPERATIONS	ARTICLE	Montant en euros			
		DEPENSES		RECETTES	
		Sous-total	Total	Sous-total	Total
FCTVA	CHAP 10		0		114 856
	10222			114 856	
VENTADOUR	CHAP 23		214 513		
Travaux	2317	214 513			
	CHAP 13				196 900
Subvention Etat	1321			172 100	
Subvention Région	1322			24 800	
COR	CHAP 23		77 000		
Travaux	2318	77 000			
	CHAP 21		1 600		
Matériel Franchissement	2188	1 600			

	CHAP 13				47 870
Subvention Région	1322			13 700	
Subvention Département	1323			15 400	
Subvention Agence de l'eau	1328			18 770	
DCT	CHAP 20		18 000		
Subvention versées	2042	18 000			
	CHAP 20				36 011
Subvention Etat	2042			27 011	
Subvention Région	2042			9 000	
OPAH / PIG	CHAP 20		1 500		0
Subvention Communauté communes	2042	1 500			
Zone de la Grésouillère	CHAP 23		51 508		
Travaux voirie réseaux	2318	51 508			
	CHAP 13				33 437
Subvention Etat DETR	1341			15 968	
Subvention Etat Exceptionnelle	1322			5 447	
DGE	1341			3 800	
Participation Sté LEYRIS	1328			8 222	
Accueil de loisirs	CHAP 23		170 346		
Travaux voirie réseaux	2313	170 346			
	CHAP 21		1 500		
Mobiliers	2188	1 500			
	CHAP 13				233 756
Subvention Etat	1311			107 081	
Subvention Région	1312			21 695	
Subvention Département	1313			34 695	
Subvention FEADER	1317			55 285	
Subvention CAF Trx LAPLEAU	1318			15 000	
	CHAP 16				70 000
Prêt CAF Travaux	1641			70 000	
Cinema numérique					
	CHAP 13				107 200
Subvention Région	1322			3 600	
Subvention Département	1323			15 000	
Subvention CNC	1328			70 000	
Fonds SFEIC	1328			18 600	
Sentier Viaduc rochers noirs					
	CHAP 13				898
Subvention Etat DETR	1341			898	
Voierie Tra le Bos					
	CHAP 13				12 000
Subvention Etat DETR	1341			12 000	
Opérations non affectées	CHAP 20		25 000		

IUT Fonds de concours	20411	25 000			
	CUMULS		560 967		852 928
Soit un solde positif de			291 961		
				solde	
Répartition par Chapitre	Chapitre 10		114 856		114 856
	Chapitre 16		70 000		70 000
	Chapitre 13		632 061		632 061
	Chapitre 20	44 500	36 011	8 489	
	Chapitre 21	3 100		3 100	
	Chapitre 23	513 367		513 367	
		560 967	852 928		

Pour information, il n'y a pas de reste à réaliser pour les autres budgets.

• **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE.**

Le Président présente brièvement les résultats de l'année 2012 :

- En section de fonctionnement, le montant des recettes s'élève à 5 638 613 € et celui des dépenses à 5 478 056, soit un résultat de 160 557 €
- En section d'investissement, le montant des recettes s'élève à 1 410 982 € et à 1 714 421 € en dépenses, soit un déficit de 303 439 €. Avec le solde des restes à réaliser qui s'élève à 291 961 €, le déficit est de 11 478 €.
- Le résultat de clôture s'élève donc à 149 078 €.

Le Président présente ensuite au Conseil les principales orientations budgétaires pour l'année 2013 :

Service Enfance jeunesse :

Achèvement de l'aménagement de la maison de l'enfant à Egletons et de l'accueil de loisirs à Lapeau :

- Montant de travaux : 566 896 € TTC
- Recettes : 540 700 € soit :
 - pour l'accueil de loisirs à Lapeau : Subventionné à 73,74% (Etat : 35%, Région : 10%, Conseil Général : 10%, CAF 19 : 10%, FEADER : 8,74%)
 - pour la restructuration de la Maison de l'Enfant à Egletons : Subventionné à 65,38% (Etat : 35%, Région : 7,69%, Conseil Général : 7,69%, FEADER : 15%)

L'étude pour le réaménagement de l'accueil de loisirs de Darnets, l'implantation d'un accueil de loisirs à Montaignac et la relocalisation de l'accueil de loisirs de Marcillac car les locaux sont devenus trop petits :

16 570 € TTC. Ces opérations seront à proposer dans le prochain contrat de Pays.

Remplacement d'un minibus : 24 500 € TTC. Subvention CAF à voir.

Espace jeunes :

Travaux d'isolation des rampants et de renforcement du plancher de l'étage

- Montant des travaux : 8 940 € TTC
- Subventions : 6 258 € (Etat : 35%, FEADER : 35%)

Renouvellement des postes informatiques du pôle multimédia : 4 729 € TTC

- Subvention : 1 811,45 € (DETR)

Zone économique de la Grésouillère :

- Acquisition terrains Association Saint Antoine : 3ème et dernier versement pour un montant de 34 552 € (40%) sur un prix d'achat de 86 380€ ;
- Achèvement du terrassement des plateformes (15000 m2): 77 000 € TTC
- Voirie + réseaux : 147 000 € TTC
- Recettes :
 - Subventions d'investissement : 67 022 € (Subvention exceptionnelle : 2,7%, DETR : 40% plafonnés à 100 000 € de dépenses HT)
 - Subvention de fonctionnement : DDR : 137 604 €

Ventadour :

Achèvement de la troisième phase de cristallisation des ruines du château de Ventadour, fin des travaux prévue pour la fin du mois de juin :

- Montant des travaux : 442 000 € TTC
- Subventions : 308 000 €
 - DRAC : 50%
 - FNADT : 20%
 - Région : 10%

Espace Aquarécricatif :

- Nouveaux équipements pour diversifier les activités (aqua bike, aire de jeu gonflable), laveuse... : 25 000€ TTC ;
- Recettes : reliquat de subvention CNDS : 7 800 €

DCT :

Programme d'aides à l'artisanat et au commerce :

- Dépenses : 239 960 € TTC ;

- Recettes : 195 480 € (50% FISAC, 50% Région)
- 8 dossiers en cours de finalisation en ce début d'année 2013,
- Mise en place d'une animation pour le mois d'avril « Jeu concours Puzzle »,
- Projet signalétique : 48 000 € TTC, subvention : 19 500 € (FISAC, Région). Finalisation prévue pour le mois de juin. Actuellement en préparation avec les mairies.

PIG (Programme d'Amélioration de l'Habitat) :

3 dossiers à engager au titre de l'année 2012 et 21 dossiers prévisionnels pour l'année 2013 (participation à hauteur de 500 €/dossier) : 12 000 €

Programme rivière : DIG 2012-2016 (arrêté Préfectoral de D.I.G. du 05/12/2012)

106 000 € TTC de travaux d'investissement en 2013 et 33 000 € TTC en fonctionnement

- Les opérations :
 - Travaux de restauration des boisements de berges de la Luzège en aval du Vasséjoux, et de l'ensemble de la tête de bassin du DEIRO (Rui de la Brette, gane, vergnolle, pechat lafont, millet) soit 39 km de berges
 - Travaux d'entretien des boisements de berges de la sombre, du gaumont, du doustre en aval de st Hippolyte et Rabinel
 - Travaux de rétablissement du franchissement piscicole sur le ruisseau de la Font du Faure au niveau des passages busés de la piste du puy Landriaux et de la route communale Combebessouze/la Chapelle Spinasse.
 - Travaux de restauration de zones humides à Péret Bel Air dans la vallée des Agneaux (phase 2 soit 3.2 ha)
- Subventions : 71 200 € en investissement et 26 400 € en fonctionnement :
 - Agence de l'eau : 35%
 - Conseil Général : 25%
 - Région limousin : 20%

Programme randonnée.

Déroulement des opérations prévues au Contrat de Pays : 85 200 € TTC de travaux d'investissement en 2013 et 26 000€ TTC en fonctionnement

- Les opérations :
 - Création d'un circuit de randonnée pédestre à Saint Hilaire Foissac autour du Moulin.
 - Création d'un circuit d'interprétation à Darnets « Las Vergnas », Moustier Ventadour (2 boucles autour du château) et de sentiers de liaison entre Egletons/Darnets/Moustier Ventadour.
 - Réfection des tables d'orientation des Gorges de la Dordogne et création d'une table à Saint Hilaire Foissac.
 - Création du chemin d'accès à la passerelle sous le Viaduc des Rochers Noirs et acquisition des parcelles.
 - Entretien et rebalisateur des circuits de randonnées pédestres.

- Subventions : 46 998 € en investissement (DETR : 20% et LEADER : 44%) et 5 856 € en fonctionnement (Conseil Général)

Services de la Communauté de Communes :

Adaptation du système de téléphonie fixe et mobile pour une réduction des coûts de fonctionnement (abonnement et consommation). Chiffrage en cours.

Action Culturelle :

➤ **Festival de Ventadour 2013**

La proposition 2013 est entièrement renouvelée : diffusion du spectacle dans l'enceinte du château,

Estimatif Son et Lumière : 31 000€ HT (42 000€ en 2012)

- **DSP** : En cours de négociation avec la SMAC Les Lendemains qui Chantent mais leur budget fait apparaître un déficit jusqu'à 70 000 € avec les fluides, ainsi qu'avec la compagnie TCE.

Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

• ENFANCE JEUNESSE – PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LA CRECHE

Jean-François GONCALVES explique au Conseil qu'il est nécessaire d'adopter les propositions de barème des participations familiales au sein du Multi accueil faites par les services de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) pour l'année 2013. Les ressources plancher et plafond à retenir pour l'application du taux d'effort permettant de déterminer le montant des participations des familles sont :

- ressources mensuelles plancher : 608,88 € ;
- ressources mensuelles plafond : 4 722,11 €.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte le barème des participations familiales de la CNAF au sein du Multi-accueil, pour l'année 2013.

• VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Nathalie MONEGER rappelle la Convention d'Objectifs entre la Communauté de Communes de Ventadour et l'Office de Tourisme Intercommunal, approuvée par délibération du 17 février 2011, qui prévoit qu'une subvention est versée chaque année à l'OTI en 2 fois. Le premier versement intervient normalement après le vote du budget.

Pour répondre au besoin immédiat de trésorerie de l'OTI, elle propose au Conseil d'autoriser le versement d'une avance sur le premier acompte de la subvention d'un montant de 20 000 €. Jean-Marie TAGUET précise que l'augmentation du

montant de l'avance par rapport à ce qui était proposé dans la note de présentation est liée aux indemnités de départ à la retraite d'un des employés.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Président à procéder au versement d'une avance de 20 000 € sur le premier acompte de la subvention au bénéfice de l'Office de Tourisme Intercommunal.

3 – Dossiers.

• EQUIPEMENT INFORMATIQUE – DEMANDE DE DETR

Jean-Noël LANOIR informe le Conseil que le pôle multimédia de l'Espace jeunes à Egletons doit être renouvelé. La Communauté de Communes doit donc acquérir 4 postes informatiques et 2 ordinateurs portables. La Commission d'appel d'offres réunie le 11 février a retenu l'offre de Technique Média Informatique à Egletons pour un montant de 3 954,01 € HT, soit 4 728,99 € TTC.

Il propose de solliciter une subvention au titre de la DETR à hauteur 1 811,45 €, soit 50% des dépenses éligibles (hors logiciels).

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

• TRAVAUX A L'ESPACE JEUNES – PLAN DE FINANCEMENT

Jean-Noël LANOIR rappelle que le Conseil Communautaire a décidé le 15 octobre 2012 de procéder à l'isolation de l'étage de l'Espace jeunes et au renforcement du plancher. Les devis font apparaître un montant de travaux à hauteur de 8 940€HT.

Le plan de financement définitif de l'opération est le suivant :

- Etat (DETR) : 35% soit 3 129 €
- FEADER : 35% soit 3 129 €
- Communauté de Communes pour le solde

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter l'Etat au titre de la DETR et de l'Europe au titre du FEADER.

• RANDONNEE

Dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine naturel et bâti en lien avec le schéma intercommunal de randonnée pédestre, du contrat de Pays d'Egletons, Jean-Noël LANOIR propose de réaliser en 2013 trois fiches-actions :

- N°8-6 : Sentier du moulin de Saint Hilaire Foissac
- N°8-9 : Sites d'observation remarquables du territoire

- N°8-1 : Sentier d'interprétation de la zone humide de las Vergnas.
L'intérêt de ce dernier projet à été renforcé par l'ajout de sentiers de randonnée de liaisons entre Egletons/Darnets/Moustier-Ventadour, permettant une interconnexion entre sites touristiques. Deux petites boucles de randonnée permettent également de découvrir les gorges autour du château de Ventadour.

CREATION D'UN CIRCUIT DE RANDONNEE A DARNETS « LAS VERGNAS », MOUSTIER VENTADOUR ET MISE EN PLACE DE LIAISONS ENTRE SITES TOURISTIQUES

Jean-Noël LANOIR présente le projet de sentier d'interprétation de Las Vergnas, inscrit à la fiche action n°8-1 du Contrat de Pays pour un montant prévisionnel de 39 913,36 €HT.

Il propose le plan de financement suivant :

- DETR : 20% soit 7 982 €
- Leader : 44% soit 17 561 €
- Communauté de Communes pour le solde.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un circuit de randonnée à Darnets « Las Vergnas », Moustier Ventadour et la mise en place de liaisons entre sites touristiques et le plan de financement s'y référant.

Suite à la Commission d'Appel d'Offres, réunie le lundi 11 février 2013, Jean-Noël LANOIR propose au Conseil Communautaire de retenir les entreprises suivantes :
Lot N°1 : Travaux d'ouverture, aménagement des sentiers, fourniture et installation du mobilier : entreprise ARCADOUR pour un montant de 26 269,38€ HT ;

Lot N°2 : Création et fourniture des panneaux d'interprétation et d'information : entreprise PIC BOIS pour un montant de 9 830 € HT ;

Lot N°3 : Balisage des circuits, fourniture et installation des panneaux : Bureau des accompagnateurs de la montagne limousine pour un montant de 3 601,20 € HT.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de confier les travaux aux entreprises citées ci-dessus.

CREATION D'UN CIRCUIT DE RANDONNEE PEDESTRE A SAINT HILAIRE FOISSAC

Jean-Noël LANOIR présente au Conseil le projet de création de circuit de randonnée à Saint Hilaire Foissac, inscrit à la fiche action n°8-6 du Contrat de Pays pour un montant prévisionnel de 7 804,91 €HT.

Il propose le plan de financement suivant :

- DETR : 20% soit 1 560 €
- Leader : 44% soit 3 434 €
- Communauté de Communes pour le solde.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet de « Création du circuit de randonnée à Saint Hilaire Foissac » et le plan de financement s'y référant.

Suite à la Commission d'appel d'offres, réunie le lundi 11 février 2013, il propose au Conseil Communautaire de retenir les entreprises suivantes :

Lot N°1 : Travaux d'ouverture, d'aménagement des sentiers, fourniture et installation du mobilier : entreprise ARCADOUR pour un montant de 5 830,31 € HT ;

Lot N°2 : Création et fourniture d'un panneau d'information : entreprise De2ChosesLune pour un montant de 1 143 € HT ;

Lot N°3 : Balisage des circuits, fourniture et installation des panneaux : entreprise ARCADOUR pour un montant de 831,60 € HT.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de confier les travaux aux entreprises citées ci-dessus.

CREATION DE TABLES D'ORIENTATION

Jean-Noël LANOIR présente le projet de création de tables d'orientation sur les sites d'observation remarquables du territoire, inscrit à la fiche action n°8-9 du Contrat de Pays pour un montant prévisionnel de 6 251,50 € HT.

Il propose le plan de financement suivant :

- DETR : 20% soit 1 250 €
- Leader : 44% soit 2 750 €
- Communauté de Communes pour le solde.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet et le plan de financement s'y référant.

Suite à la Commission d'appel d'offres, réunie le lundi 11 février 2013, il propose au Conseil Communautaire de retenir les entreprises suivantes :

Lot N°1 : Fourniture de tables d'orientation : Entreprise PIC BOIS pour un montant de 5 890 € HT ;

Lot N°2 : Pose du mobilier : Entreprise ARCADOUR pour un montant de 361,50 € HT.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de confier les travaux aux entreprises citées ci-dessus.
